

<b>Zeitschrift:</b>	Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
<b>Band:</b>	19 (1932)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Chronique Genevoise

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Architekt Rudolf Suter BSA +

Am 3. August ist Herr Rudolf Suter-Oeri nach kurzem Krankenlager einer allgemeinen Sepsis erlegen. Durch sein Ableben hat Basel einen Architekten von grossem Können, umfangreichem technischem Wissen und einem über das gewöhnliche Mass hinausgehenden Organisationstalent verloren.

Seit dem Jahre 1901 betrieb er mit seinem Freunde Otto Burckhardt unter der Firma *Suter & Burckhardt* ein Architekturbüro, und während dieser Zeit haben die beiden Architekten zusammen auf allen Gebieten des Hochbaues umfangreiche Bauaufträge durchgeführt, nicht nur in Basel, sondern auch im Ausland. Es seien nur einige Beispiele genannt:

Schweiz. Bankverein, Schweiz. Nationalbank und Schweiz. Bankgesellschaft, alle in Basel; ferner die Basler Geschäftshäuser Füglsteller & Cie., Krayer-Ramsperger A. G., Knopf A. G., Magazine zum Wilden Mann, Magazine zum Globus. An industriellen Anlagen: Bell A. G. und Brauerei zum Wartek in Basel, Kraftwerke Augst, Kraftwerke Chancy-Pougny, die Kühlhäuser Lüchinger, Galata in Pernambuco, die Kliniken Sonnenrain und das Kinderspital in Basel.

Neben diesen grossen Bauaufgaben zeugen unzählige Privatbauten von der Tätigkeit der beiden Architekten.

Rudolf Suter hat grossen Anteil an der Schöpfung des Zentralfriedhofes am Hörnli, der im Frühjahr 1932 seiner Bestimmung übergeben wurde und wo er nun seine letzte Ruhestätte findet (siehe «Werk» Juniheft 1932).

Das Tätigkeitsgebiet Rudolf Suters war aber mit seinen Bauten nicht erschöpft. Er stellte sich der Gemeinnützigkeit gerne zur Verfügung, und ganz besonders lag ihm die Basler Heilstätte in Davos am Herzen.

Im Basler Ingenieur- und Architektenverein war er lange Vorstandsmitglied, er war auch das älteste Mitglied der «Bürgerhauskommission» des SIA. Ferner war er lange Jahre Mitglied der Heimatschutzkommission, der Stadtplandelegation und der Baukommission. Bei zahlreichen Wettbewerben amtete er als Preisrichter, und die Gerichte beanspruchten vielfach seine Dienste zur Ausarbeitung von Gutachten.

Mit Rudolf Suter ist eine bedeutende Persönlichkeit von uns geschieden, die im öffentlichen Leben und unter den Kollegen eine grosse Lücke hinterlassen wird.

W. K.

## Chronique Genevoise

### Le téléférique du Salève

Ce nouveau moyen de communication rapide entre le pied du Salève et les Treize Arbres fonctionne depuis fin juillet. La gare d'arrivée doit être complétée par un restaurant et un hôtel sur les plans de *M. Braillard*, architecte FSA. qui a déjà élaboré le plan des gares elles-mêmes.

### Garage de la Société nautique

Les nouvelles constructions de la Société nautique sont actuellement terminées dans leur gros œuvre. Toutefois comme le port lui-même n'est pas encore aménagé, il est probable que l'inauguration sera repoussée en mai 1933. La terminaison du quai des Eaux-Vives à l'emplacement de l'ancienne plage et du garage actuel de la Société nautique est donc également repoussée à l'année prochaine. Comme d'usage, une petite polémique est intervenue à ce propos.

### Une réforme administrative incomplète

La réunion des communes suburbaines de Plainpalais, Eaux-Vives et Petit-Saconnex à la Ville de Genève qui avait été acceptée en votation populaire devait apporter une simplification administrative. Les services techniques de la Ville et des communes suburbaines devaient, entre autre, être réunis aux services de l'Etat.

Le Conseil d'Etat a malheureusement manqué de l'énergie nécessaire vis-à-vis de la Ville pour réaliser cette réforme si bien qu'aujourd'hui il existe toujours deux services des travaux, l'un à la Ville et l'autre à l'Etat. On peut bien penser que cela n'est pas fait pour faciliter ni accélérer la marche des affaires, tant en ce qui concerne les délais de réponse pour les renseignements demandés par les particuliers que pour la mise au point des travaux entrepris par les administrations elles-mêmes.

### Patinoire artificielle

Comme pour les autres villes suisses, un projet de patinoire surgit ici. L'emplacement est prévu sur l'ancien champ de course des Charmilles, à proximité du terrain du Servette F. C. Le projet est devisé, par les ingénieurs qui l'ont étudié, à fr. 600 000.—. Il ne reste plus qu'à trouver l'argent!

### La Rive droite

Le rapport de la Commission des experts a été déposé le lundi 22 août 1932. Il n'a pas été publié au moment où nous écrivons cette chronique, aussi remettons-nous à la prochaine fois l'exposé de la question.

La commission a examiné un certain nombre de projets et en particulier celui remis au Département des tra-

vaux publics par la Société Riant-Parc dont Monsieur *Braillard*, Architecte FAS, est l'auteur. Le directeur du Service d'urbanisme a établi un projet sur la base de ce plan en y apportant quelques modifications.

Les membres de la Commission sont arrivés à la conclusion que ce projet, bien qu'il fut le mieux étudié jusqu'ici, prêtait encore à sérieuses critiques. Etant donné que depuis le concours de 1929 la question de la reconstruction du quartier a été tranchée dans le sens d'une démolition totale, ils préconisent un second concours d'idées qui pourrait apporter une solution meilleure, particulièrement en ce qui concerne l'orientation d'une grande partie des bâtiments.

Un point fort important du rapport traite la question de la réalisation et des mesures d'ordre financier et légal à prévoir. La Commission s'est finalement ralliée à la solution consistant à racheter tous les immeubles pour les remettre aux constructeurs sous le régime du droit de superficie. Un établissement de droit public à créer recevrait comme capital initial les propriétés déjà en possession de la Ville et de l'Etat; il aurait le droit d'émettre des cédules hypothécaires, d'exproprier et de consentir des crédits de construction. De cette manière les pouvoirs publics se déchargeaient de l'opération et n'auraient plus aucun apport financier à consentir sauf celui nécessaire par l'établissement des artères.

Il y a là un remarquable complément aux idées exposées par M. le professeur *Bernoulli* qui avait été chargé par le Département des travaux publics d'un rapport sur l'application du droit de superficie.

#### Logements économiques

La peu reluisante procédure du Conseil administratif (voir rapport de la Commission des pétitions du 10 mai 1932) est terminée par l'adjudication des bâtiments à Messieurs Peyrot et Bourrit, Paul Perrin, Conrad Vetterli, Arthur Boissonnas et Senglet, architectes.

### Bürgerhausband Neuenburg

Quart, 51 Seiten Text, 130 Tafeln mit vielen Einzelaufnahmen, Siedlungsbildern, Innenräumen, maßstäblichen Grundrissen, Schnitten, Fassaden und Details. Geh. 30 Fr., geb. 38 Fr., für Mitglieder des SIA die übliche Ermässigung. Verlag Orell-Füssli, Zürich-Leipzig.

Band XXIV des vom Schweizerischen Ingenieur- und Architektenverein SIA herausgegebenen Bürgerhaus-Werkes umfasst den Kanton Neuenburg, dessen reicher Denkmälerbestand sich in der Hauptsache an französischen Vorbildern von der Renaissance bis zum Klassizismus inspiriert, doch nicht ohne Anregung von Seiten der deutschen Spätgotik und des deutschen Barock zu empfangen. Der französische Text gibt eine übersichtliche

### Bains des Pâquis

Les nouveaux bains des Pâquis, reconstruits sur le même emplacement, ont été inaugurés fin juillet 1932. Ils comportent environ 300 cabines disposées du côté de la rade tandis que la plage bétonnée se trouve sur le côté lui-même, tournée vers le haut lac. Les travaux de fondation ont présenté de grandes difficultés par suite de l'énorme couche de vase qui constitue le fond à cet endroit. L'établissement a été exécuté sur les plans du Service des Travaux de la Ville de Genève qui avait refusé d'ouvrir un concours entre les architectes de la place. Avec Genève-plage sur la rive gauche et Pâquis-plage sur la rive droite, Genève possède maintenant deux grands établissements de bains au bord du lac et la fréquentation de ces derniers jours a montré que ce n'était pas là des installations superflues.

### Le nouveau plan photographique du Canton de Genève

Genève sera le premier canton suisse à posséder une carte photographique du canton. Le service fédéral des mensurations qui possède un avion spécial et le personnel nécessaire pour faire ce genre de levé a été chargé du travail par l'Etat de Genève. Les prises de vue se font à l'échelle d'environ 1 : 8000 et sont ensuite redressées et agrandies à l'échelle 1 : 2500. Cette dernière échelle correspond à celle des cartes avec limites cadastrales que le Service d'urbanisme fait établir depuis quelques années déjà. On ne peut que féliciter le Département des Travaux publics pour l'initiative qu'il a prise et le Service fédéral pour la modicité de ses conditions. Il ne reste qu'à souhaiter de voir ces cartes mises en vente au public le plus rapidement possible. Il est inutile d'insister sur la valeur documentaire de ce genre de levés qui sont l'indispensable complément des cartes cadastrales et topographiques.

Entwicklungsgeschichte und Gesellschaftsgeschichte der Stadt, die sich seit dem XI. Jahrhundert um das Schloss zu gruppieren beginnt, das aus den Händen Rudolfs III. von Burgund an Kaiser Konrad II. den Salier übergeht, der es den Herren von Fenis zu Lehen gibt, deren Nachkommen 1296 den Grafentitel von Neuenburg annehmen. Durch Feudalbeziehungen fällt Neuenburg an die Grafschaft Châlon, und 1707 an die Hohenzollern, als Rechtsnachfolger des Hauses Châlon-Orange. Sind damit die kulturellen Beziehungen zum Westen gegeben, so stützen sich die Beziehungen zum Osten auf die Bündnisse mit Bern, an das sich die städtische Bürgerschaft zur Verteidigung ihrer bürgerlichen Rechte anlehnt.